



COMMUNE de DAMMARIE-LES-LYS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 novembre 2022
COMPTE-RENDU

Date de convocation
Le 10 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 17 novembre, le Conseil Municipal de la commune de Dammarie-lès-Lys, étant assemblé en session Ordinaire, s'est réuni, Salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilles BATAIL, Maire.

La séance est ouverte à 19h00.
A l'ouverture de la séance étaient :

Présents :

Gilles BATAIL, Paulo PAIXAO, Dominique MARC, Françoise FOUQUET, Dominique THERAULAZ, Sylvie PAGES, Rodolphe CERCEAU, Alain SAUSSAC, Jeanina LE PAPE, José CARVALHO, Khaled LAOUITI, Vincent BENOIST, Nadine LANGLOIS, Ali KAMECHE, Sylvain JONNET, Victor GUERARD, Natacha BOUVILLE, Annie NIVERT, Soraya DENNI, Sébastien MASSON, Sosthène PALA MAWA, Laurence DELAPORTAS, Sarah MACHROUH, Raphaël SEGERER, Sylvie SINIVASSIN, Patricia HALUSKA, Hicham AICHI.

Absent excusés avec pouvoir :

Alain MIRZA ayant donné pouvoir à Sylvie PAGES, Patricia CHARRETIER ayant donné pouvoir à Alain SAUSSAC, Dina MARTINS ayant donné pouvoir à Françoise FOUQUET, Audrey STEMPELL ayant donné pouvoir à Annie NIVERT, Jérémy POUTEAU ayant donné pouvoir à Gilles BATAIL, Catherine DOMENECH ayant donné pouvoir à Vincent BENOIST, Jean-Michel GAUDIN ayant donné pouvoir à Paulo PAIXAO.

Absents excusés sans pouvoir :

Christelle RIBOUILLARD.

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Dominique MARC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qui ont été acceptées.

G. BATAIL

2022-086 - Désignation du secrétaire de séance pour le conseil municipal du 17 novembre 2022
Adopté à l'unanimité

G. BATAIL

2022-087 - Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2022
Adopté à l'unanimité

G. BATAIL	2022-088 - Information du conseil municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT Prend acte								
A. NIVERT	2022-089 - Délégation de service public relative à la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant Jacqueline BONJEAN : rapport annuel 2021 du délégataire. Prend acte								
A. NIVERT	2022-090 - Lancement de la procédure de délégation de service public pour la gestion de la crèche J. BONJEAN Adopté à la majorité <table> <tr> <td>Pour</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>0</td> </tr> </table>	Pour	27	Contre	7	Abstention	0	Ne participe pas au vote	0
Pour	27								
Contre	7								
Abstention	0								
Ne participe pas au vote	0								
A. NIVERT	2022-091 - Désignation des membres de la commission d'ouverture des plis - contrat de concession relatif à la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant ' Jacqueline BONJEAN ' Adopté à l'unanimité								
P. PAIXAO	2022-092 - Avis sur les dérogations au repos dominical au titre de l'année 2023 Adopté à la majorité <table> <tr> <td>Pour</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>0</td> </tr> </table>	Pour	27	Contre	5	Abstention	2	Ne participe pas au vote	0
Pour	27								
Contre	5								
Abstention	2								
Ne participe pas au vote	0								
P. PAIXAO	2022-093 - Approbation de la suppression de la ZAC GRUBER Adopté à l'unanimité								
P. PAIXAO	2022-094 - Approbation de la clôture de la Convention d'Aménagement liée à la Zone d'Aménagement Concertée dite GRUBER Adopté à l'unanimité								
V. GUERARD	2022-095 - Approbation de la convention d'effacement de réseau Orange rue Henri Barbusse- Projet centre ville Adopté à l'unanimité								
S. JONNET	2022-096 - Reconduction de la convention de mise à disposition d'abris voyageurs entre le Département de Seine-et-Marne et la commune de Dammarie-lès-Lys Adopté à l'unanimité								

A. KAMECHE	2022-097 - Délégation de Service Public relative à la production et la distribution de chaleur par géothermie et d'exploitation du réseau de chaleur sur les secteurs de l'Abbaye du Lys et de la Plaine du Lys : approbation du rapport annuel 2021 du délégataire GEODALYS Prend acte								
S. PALA MAWA	2022-098 - Approbation de la convention de servitude d'ancrage de Console et lanterne d'éclairage public sur façades d'immeubles privés - Projet centre-ville (Phase 3) Adopté à l'unanimité								
D. THERAULAZ	2022-099 - Maintien des fonds de concours 2022 par la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine pour les travaux de réhabilitation des gymnases Pierre de Coubertin et Jean Zay Adopté à l'unanimité								
S. MASSON	2022-100 - Plan de Relance 2022-2023 en matière de rénovation énergétique et de modernisation des équipements sportifs : demande de subvention des travaux sur le gymnase Pierre de Coubertin Adopté à l'unanimité								
A. SAUSSAC	2022-101 - Décision modificative n° 3 2022 ville Adopté à la majorité <table> <tr> <td>Pour</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>0</td> </tr> </table>	Pour	30	Contre	2	Abstention	2	Ne participe pas au vote	0
Pour	30								
Contre	2								
Abstention	2								
Ne participe pas au vote	0								

La séance est levée à 21h43.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 21 novembre 2022
Le Maire Conseiller Régional

Gilles BATAIL

